

**ARRÊTÉ DEP-2024-260 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE EQUIPIER POLYVALENT DE COMMERCE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2019 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Equipier polyvalent de commerce ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Equipier polyvalent de commerce pour la session 2024 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jérôme AMMOUIAL, professionnel

Vice-président :

Monsieur Ghozal BOTICHE, enseignant

Enseignants :

Madame Monia NGADI

Madame Farah SINI

Madame Manon VANLERBERGUE

Monsieur Abdoullah M'BARKI

Professionnels :

Madame Karina VISCARD-ROGAUME

Madame Nabila HADRI

Monsieur Adel MAJDOUB

Monsieur Luc ROL

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 26 juin 2024.



Frédéric MULLER